

## Créez votre saison suivante !



- Conservez le paramétrage de votre entreprise,
- Mettez à jour l'historique des séjours clients,
- ...

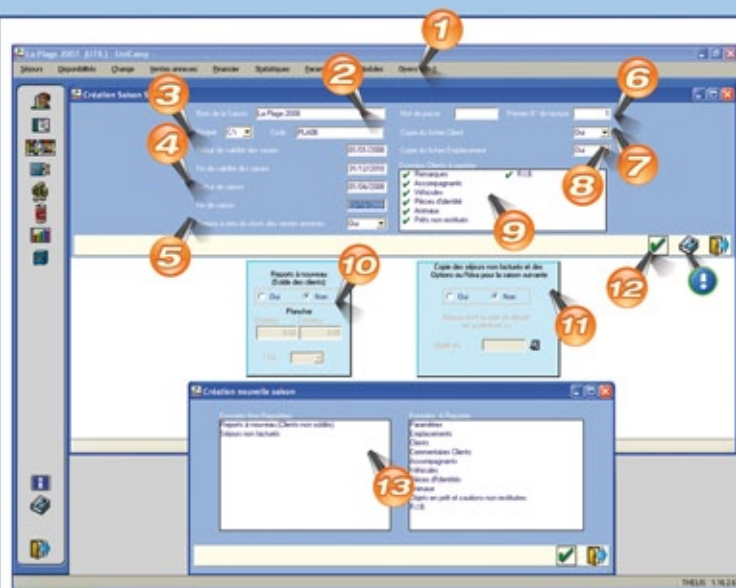
Votre logiciel de gestion UNICAMP vous permet de créer votre nouvelle saison en quelques clics en conservant le paramétrage de votre entreprise et votre historique. L'objectif de cette fiche pratique est de vous montrer comment créer votre nouvelle saison.

### N°12 Création de nouvelle saison

⚠ Si vous êtes en réseau : Créez votre saison sur le poste principal (le serveur). Quittez UNICAMP sur tous les autres postes le temps de la création.

- 1 Dans le menu "Divers", choisissez "Traitements Spéciaux" puis sélectionnez "Création saison suivante". Un message (i) vous rappelle le pré-requis (⚠), cliquez sur "Oui". La fenêtre "Création saison suivante" s'ouvre automatiquement.
- 2 Saisissez un nouveau nom (celui de la saison précédente apparaît par défaut), par exemple le nom de l'entreprise et l'année. Si vous le souhaitez, saisissez un mot de passe pour l'accès à votre entreprise. Sinon, ne saisissez rien.
- 3 Sélectionnez le disque où sauvegarder votre saison (par défaut celui de la saison précédente est sélectionné). Puis, saisissez un code (c'est le nom du sous-répertoire d'UNICAMP) sans espace ni accent et en 8 caractères maximum.
- 4 Définissez la période de validité des dates de saisies. Ceci permet d'éviter des erreurs de saisie. Aucun règlement, séjour, facturation ne sera possible en dehors de ces dates. Saisissez vos dates de début et fin de saison (ouverture et fermeture du camping à la clientèle).  
*Note: pour modifier ces dates par la suite, allez dans "Paramétrage" "Entreprise".*
- 5 Indiquez si le stock des ventes annexes doit être remis à zéro ou non.
- 6 Indiquez le premier numéro de facture souhaité pour cette nouvelle saison (par défaut cela recommence à 1).
- 7 Indiquez si le fichier Client doit être recopié ou non :  
*Si OUI: Le fichier Client de la saison précédente est repris intégralement à l'exception des éléments de séjour (qui passent en historique), des factures et des règlements. Si NON: le fichier Client est recréé à vide.*
- 8 Indiquez si le fichier des Emplacements doit être recopié ou non. Il s'agit des emplacements et non pas du planning. Le plan graphique est repris lui aussi.
- 9 Cochez, à l'aide de , les données clients que vous voulez reporter (remarques, accompagnants, véhicules etc).
- 10 Indiquez si les "Reports à nouveau" (solde de chaque client) doivent être créés ou non. *Si OUI: indiquez les valeurs minimales à faire passer en "à nouveau" (les sommes inférieures à ces planchers ne seront pas transférées).*
- 11 Indiquez si les séjours doivent être copiés ou non et à partir de quelle date. Seront alors transmis tous les séjours non facturés dont la date de départ est supérieure ou égale à la date saisie (ex: si vous avez créé des options pour la saison suivante, si le camping est ouvert à l'année, ...). Dans le cas où des séjours sont reportés, il faut, après mise à jour de tous les tarifs de la nouvelle saison, effectuer un recalcul des séjours pour les mettre au bon montant.
- 12 Cliquez sur  pour créer votre nouvelle saison.
- 13 La fenêtre "Création nouvelle saison" s'ouvre alors, récapitulant les données reportées ou non pour cette nouvelle saison. Cliquez sur  pour valider la création de votre nouvelle saison. Une fois le traitement effectué, un message (i) vous indique que la création s'est bien passée. Cliquez sur .

=> Votre nouvelle saison est maintenant créée !  
Si vous êtes en réseau, vous pouvez maintenant connecter cette nouvelle entreprise sur chacun des autres postes.



#### Le saviez-vous ?

Cette méthode présente l'avantage de séparer parfaitement les saisons et de garder en archive la saison précédente.

- Chaque saison consiste en un sous-répertoire particulier du répertoire Unicamp.
- L'ouverture d'une nouvelle saison ne modifie strictement rien sur la saison précédente.

Lors d'une création de nouvelle saison :

- Tout le paramétrage de l'entreprise est repris ainsi que les lettres type.
- L'historique des séjours clients est créé ou mis à jour.
- Toutes les dates d'application des tarifs sont augmentées d'une année.

Attention, cependant, à prendre le temps de revérifier tout le paramétrage (par exemple, en location, les samedis ne sont pas aux mêmes dates l'année suivante).

#### L'astuce du mois

Une question, un doute ? Pensez à utiliser l'aide en ligne d'UNICAMP.

Cliquez simplement sur vous obtiendrez l'aide correspondante à la fonctionnalité que vous êtes en train d'utiliser !

#### Le conseil de nos utilisateurs

Pour éviter les erreurs, beaucoup de nos utilisateurs mettent un mot de passe sur la saison écoulée. Pour cela allez dans "Paramétrage", "Entreprise". Ainsi ils conservent une archive "protégée" de la saison précédente.